Université
Michel de Montaigne
Bordeaux 3

Direction générale des services

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 29 MARS 2013

DELIBERATION RELATIVE AUX DEMANDES DE REMISES A FINS COMMERCIALES DES TARIFS PARE

Le 29 mars 2013, le Conseil d'Administration, réuni sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

- **a approuvé la délibération qui valide les demandes de remises à fins commerciales déposées au titre de l'année universitaire 2012-2013 pour les stagiaires de la formation continue.**

Pour l'année 2012/2013, première année de mise en place de la nouvelle politique tarifaire en matière de formation continue, un ensemble de remises à fin commerciale accordées à des stagiaires de formation continue pour un montant global de 11 507 € au titre de l'université et de 900 € au titre de l'IUT.

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 29 mars 2013.

Nombre de membres présents	**20**
Nombre de membres représentés	**9**
Nombre d'abstentions	**0**
Nombre de suffrages exprimés	**29**
Nombre de votes pour	**29**
Nombre de votes contre	**0**

Le Président de l'Université

Jean-Paul JOURDAN

Bât. Adm • Domaine universitaire • F 33607 Pessac cedex
Tél. +33 (0)5 57 12 45 45 ou 47 64 • Fax +33 (0)5 57 12 47 94 • direction-generale-des-services@u-bordeaux3.fr • www.u-bordeaux3.fr